

Procès-verbal du Conseil consulaire pour
le Soutien du Tissu Associatif des Français à l'Étranger
(STAFE)

Le conseil consulaire pour le soutien du tissu associatif des Français à l'étranger (STAFE), présidé par la Consule adjointe, Mme Elisabeth TESSON en représentation du Consul général de France à Marrakech s'est tenu le 19 juin à 14h30 dans les locaux du Consulat général de France à Marrakech.

Participants :

Conseillers consulaires :

- Geneviève EULOGE
- Bérangère EL ANBASSI
- Max GEORGANDELIS

Experts:

- Loris MARCONI, président de l'Association ADF – Français du Monde, reconnue association d'utilité publique

Membres excusés :

- Louisa BABACI, directrice de l'Institut Français de Marrakech

Ont été remis aux membres du conseil consulaire les dossiers des projets présentés, ainsi que le guide du participant au conseil consulaire :

- **Projet 1** : Alliance française de Safi : création d'un espace de co-working et d'échanges du réseau entrepreneurial francophone
- **Projet 2** : Association française pour l'aide aux mères de famille : célébration des 70 ans de l'association et création d'un jardin d'enfants
- **Projet 3** : Association française de bienfaisance : aide sociale et médicalisée - développement de la communication de l'association
- **Projet 4** : Association nationale des anciens combattants : appareillage paramédicaux
- **Projet 5** : Association sportive du golf de Mogador : financement du déplacement des jeunes "birdies" pour un échange (stage) en France à Hossegor
- **Projet 6** : Français du Monde – ADFE : La Grande Dictée de Marrakech
- **Projet 7** : Association des amis de l'orgue de Marrakech : restauration de l'orgue de l'église des Saints Martyrs

Ordre du jour :

- 1- Bilan de la campagne 2018 et présentation des nouveautés du dispositif pour 2019
- 2- Étude des dossiers

Ouverture de la séance :

Le président remercie les participants de leur présence au conseil consulaire STAFE.

1- Bilan de la campagne 2018 et présentation des nouveautés du dispositif pour 2019

A - Bilan de la campagne 2018

Au total 223 projets ont bénéficié d'une subvention dans le cadre du STAFE pour un montant total de 1.753.345 euros.

Ont été retenus dans la circonscription de Marrakech les projets suivants :

MARRAKECH	Association française de bienfaisance	Sorties de découvertes et sorties culturelles	2 000 €
MARRAKECH	Association française pour l'aide aux mères de famille	Création d'un espace ludique pour la classe de petite maternelle	6 000 €

B – Présentation des nouveautés pour 2019

Le président indique que le STAFE vient appuyer les projets associatifs dont l'objet est de nature éducative, caritative, culturelle ou d'insertion socio-économique et contribue au rayonnement de la France et au soutien des Français à l'étranger et des publics francophones. Les projets répondant au seul critère de rayonnement, sans cumuler celui du bénéfice en tout ou partie à des usagers français, dans le but précité de les aider au plan éducatif, caritatif, culturel ou économique ne peuvent être éligibles au STAFE. Les projets du STAFE viennent compléter, tout en s'en distinguant, les programmes existants d'aide aux Français gérés par nos ambassades et consulats.

Il se traduit par le versement d'une subvention par le Département aux associations porteuses de projets.

Le calendrier est le suivant :

21 janvier – 3 mai 2019 : lancement d'appel à projet en ligne et retrait des dossiers auprès des postes par les associations

3 mai 2019 : date limite de retrait des dossiers par les associations

10 mai 2019 : date limite de réception des dossiers par les postes

13 mai- 28 juin 2019 : examen des projets par les postes et tenue d'un conseil consulaire spécifique

28 juin 2019 : date limite de retour des dossiers retenus à l'administration centrale (FAE/SFE/MASAS)

27 septembre 2019 : tenue de la Commission consultative du STAFE à Paris

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

1- L'objet des projets devra être de nature éducative, caritative, culturelle ou d'insertion socio-économique et contribuer au rayonnement de la France et au soutien des Français à l'étranger et des publics francophones. Les projets répondant au seul critère de rayonnement, sans cumuler celui du bénéfice en tout ou partie à des usagers français, dans le but précité de les aider au plan éducatif, caritatif, culturel ou économique ne peuvent être éligibles au STAFE ;

2- Le statut associatif du porteur du projet devra être de droit local ou de droit français (loi 1901), si l'association ou sa représentation locale n'exerce aucune activité en France et si le consulat peut en attester. Des aménagements pourront être trouvés pour les associations ou les structures locales agissant dans des Etats ne reconnaissant pas le droit d'association ;

3- La subvention du Département ne doit pas être la seule source de financement du projet. **Un seuil maximum est fixé à 50% des ressources globales du projet.** De manière exceptionnelle, ce taux est plafonné à **80%** pour les petites associations dont le budget global n'excède pas 10 000 euros et qui sollicitent une subvention inférieure à 2 000 € au titre du projet ;

4- Le montant sollicité par projet devra être inclus entre **1 000€ et 20 000€**.

2 -Présentation des projets

A - Associations ayant déposé des projets non éligibles

- Le projet de restauration du cimetière consulaire et marin d'Essaouira porté par l'**Association pour la Restauration et l'Entretien du Cimetière Chrétien d'Essaouira**. L'association ayant moins d'un an d'existence, le projet n'est pas éligible au STAFE.

B – Présentation des projets éligibles

- **Projet 1 : Création d'un espace de co-working et d'échanges du réseau entrepreneurial francophone**
 - Nom de l'association : **Alliance française de Safi**
 - Montant sollicité : 6.968 euros
 - Montant total du projet : 15.685 euros
 - Description détaillée du projet :

L'Alliance française de SAFI veut créer un espace de co-working pour permettre aux jeunes entrepreneurs l'accès gratuit et libre à l'équipement informatique. Dans cet espace, seront mis à disposition des ordinateurs, des tablettes, un tableau interactif et une salle de travail. Les travaux seront entrepris dès le mois de janvier 2020. Pour financer l'autre partie du projet, l'Alliance française a obtenu une subvention des autorités monégasques (appel à projet) et utilisera ses fonds propres.

- **Avis du Conseil consulaire : FAVORABLE.** Projet pertinent dans l'objectif de favoriser l'insertion socio-économique des publics français et francophones et de favoriser l'échange des idées, le développement de l'entrepreneuriat et de l'innovation, et l'usage du français dans ces domaines. Ce projet permettra de réduire la fracture numérique et de participer à la familiarisation du public aux usages et pratiques du numérique. Il permettra de plus d'étendre l'usage du français dans les affaires économiques.
- **Montant retenu : 6.968 euros**
- **Classement du projet : 3**

➤ **Projet 2 : Aménagement des aires de jeux extérieurs et rénovation du mobilier de la section maternelle**

- Nom de l'association : **Association française pour l'aide aux mères de famille**
- Montant sollicité : 6.000 euros
- Montant total du projet : 12.000 euros
- Description détaillée du projet :

L'association a pour projet l'amélioration des aires de jeux extérieures et la rénovation du mobilier de la section maternelle.

Ces aménagements seront mis en valeur et inaugurés lors de la célébration du 70ème anniversaire de l'association.

Le projet global s'articule ainsi :

1/ Finalisation de l'aménagement de l'espace "plein air" afin que les enfants puissent profiter des aires de jeux par tous les temps.

2/ Achat de mobilier pour la section maternelle (petites chaises et tables)

3/ L'espace plein air et l'aménagement de la section maternelle seront inaugurés lors de la célébration du 70ème anniversaire de l'association. À cette occasion, un album souvenir (photos papier et site web) de photos anciennes sera édité et diffusé afin de mieux faire connaître l'association.

En cas de renouvellement, présentation synthétique du compte rendu technique et financier :

La subvention STAFE 2018 de 4.000 euros a permis de remplir partiellement l'objectif de création d'un espace éducatif de la classe de petite maternelle. La subvention a été utilisée pour réparer en urgence le préau extérieur, détruit lors d'une tempête durant l'hiver 2018.

- **Avis du Conseil consulaire : FAVORABLE.** Projet pertinent. L'association accueille chaque année plus de 130 enfants de nationalité française, marocaine ou autre (belge, suisse, canadienne). L'enseignement se faisant en français, l'association contribue à l'apprentissage et à la diffusion de la langue française dès le plus jeune âge. L'aménagement de l'espace extérieur permettra aux enfants de bénéficier d'activités de plein air tout au long de l'année. Cet aménagement ainsi que l'achat de mobilier permettront d'offrir un cadre propice au bon développement des enfants et de favoriser le bon apprentissage de la langue française par le très jeune public. La commémoration des 70 ans de l'association lui permettra de se faire davantage connaître et ainsi de toucher un plus large public.
- **Montant retenu : 6.000 euros**
- **Classement du projet : 2**

➤ **Projet 3 : Aide sociale et médicalisée - développement de la communication de l'association**

- Nom de l'association : **Association française de bienfaisance**
- Montant sollicité : 6.000 euros
- Montant total du projet : 12.000 euros
- Description détaillée du projet :

Ce projet vise la prise en charge des traitements lourds des personnes de la communauté française, dépendantes sur le plan social et médical, dans la circonscription de Marrakech, en cas de maladie grave ou handicap. L'association souhaite de plus entreprendre la création d'un site internet simple et moderne afin de mieux faire connaître l'association et son domaine d'action.

En cas de renouvellement, présentation synthétique du compte rendu technique et financier :

La subvention STAFE 2018 de 2.000 euros avait pour objectif l'organisation de sorties ponctuelles (culturelles et de découverte) pour les personnes isolées, dépendantes ou indigentes. La subvention n'a pas été utilisée car le projet précédent est en cours de préparation, les sorties étant programmées sur les trois derniers mois de l'année 2019.

- **Avis du Conseil consulaire : PARTIELLEMENT FAVORABLE.** La subvention du STAFE de 2018 n'ayant pas encore été utilisée, la commission n'est pas favorable au financement de l'entièreté du projet et a choisi de financer uniquement le volet concernant la création d'un site internet. En effet, le développement de la communication de l'Association de Bienfaisance permettra de toucher un plus large public parmi la communauté française de Marrakech. Ce projet est donc jugé pertinent et utile. Le coût de création du site internet étant estimé à 2.000 euros, la commission suggère de le financer à hauteur de 50% soit 1.000 euros.
- **Montant retenu : 1.000 euros**
- **Classement du projet : 5**

➤ **Projet 4 : Appareillages paramédicaux**

- Nom de l'association : **Association nationale des anciens combattants**
- Montant sollicité : 20.000 euros
- Montant total du projet : 40.000 euros
- Description détaillée du projet :

Financement d'appareils paramédicaux des anciens combattants marocains (tensiomètres, béquilles, chaises roulantes, appareils auditifs, etc.). Prise en charge des funérailles en cas de décès.

- **Avis du Conseil consulaire : DÉFAVORABLE.** Ce projet ne s'adresse pas à un public français ou francophone et ne contribue pas au rayonnement de la France à l'étranger. La commission a jugé qu'il ne correspond pas à l'esprit du STAFE
- **Montant retenu : 0 euros**
- **Classement du projet : /**

➤ **Projet 5 : Financement du déplacement des jeunes "birdies" pour un échange (stage) en France à Hossegor**

- Nom de l'association : **Association sportive du golf de Mogador**
- Montant sollicité : 1.500 euros
- Montant total du projet : 3.000 euros
- Description détaillée du projet :

Échanges entre jeunes golfeurs français et marocains. Après la venue de jeunes joueurs français à Essaouira en avril 2019, c'est au tour des jeunes joueurs marocains de se rendre à Hossegor en septembre 2019. Les jeunes seront logés chez l'habitant, mais la subvention STAFE permettrait de prendre en charge les coûts de passeports et visas, des billets d'avion, du transport en car, des repas.

Ces jeunes se voient ainsi offrir l'opportunité de voyager en France pour la première fois, de bénéficier de cours de golf dispensés par des enseignants français, d'acquérir le vocabulaire technique du golf en français, et de bénéficier d'une formation qui permettra de dégager des champions. Parallèlement, ce projet bénéficie aux jeunes français qui profitent de cet échange en suivant un stage de golf au Maroc.

- **Avis du Conseil consulaire : FAVORABLE.** Ce projet offre une perspective unique d'échange culturel par la découverte du Maroc par les jeunes français et de la France par les jeunes marocains. Ce projet devrait permettre à ces jeunes marocains d'acquérir en français des apports techniques susceptibles de les faire progresser significativement dans leur jeu. L'immersion chez l'habitant devrait leur permettre d'améliorer leur maîtrise du français. Ce projet permettra de dégager des champions de golf parmi des jeunes qui n'auraient pas eu autrement accès à la pratique de ce sport.
- **Montant retenu : 1.500 euros**
- **Classement du projet : 4**

➤ **Projet 6 : La Grande Dictée de Marrakech**

- Nom de l'association : **ADFE Français du Monde**
- Montant sollicité : 3.000 euros
- Montant total du projet : 6.000 euros
- Description détaillée du projet :

Depuis 17 ans l'association Français du Monde organise la Grande Dictée de Marrakech durant la semaine de la Francophonie. La Grande Dictée s'adresse aux écoliers, étudiants et adultes francophones -plus de 2.500 participants chaque année. La subvention du STAFE facilitera l'organisation d'une plus grande manifestation pour l'année 2020 (préparation de 7 mois nécessaire impliquant une cinquantaine de bénévoles, des structures universitaires, des partenaires privés, etc.) et permettra d'offrir des lots aux participants.

- **Avis du Conseil consulaire : FAVORABLE.** Projet pertinent qui permet la promotion de la culture littéraire francophone et de la langue française auprès du public francophone marocain. Cet événement créé un réel engouement avec la participation chaque année de plus de 2500 inscrits et la remise de plus de 70 prix aux lauréats
- **Montant retenu : 3.000 €**
- **Classement du projet : 1**

➤ **Projet 7 : Restauration de l'orgue de l'église des Saints Martyrs**

- Nom de l'association : **Association des Amis de l'Orgue de Marrakech**
- Montant sollicité : 15.000 euros
- Montant total du projet : 31.490 euros
- Description détaillée du projet :

La rénovation de l'orgue permettrait d'élargir le répertoire musical joué, contribuant ainsi à favoriser une dynamique culturelle et artistique au travers d'événements musicaux. L'un des objectifs une fois l'orgue réparé serait de proposer des cours et masterclass. La restauration comprend la remise en fonction du Récit et des basses Grands Orgues, la remise en fonction de la Pédale, l'amélioration de l'harmonie, etc.

- **Avis du Conseil consulaire : DEFAVORABLE.** Projet à l'ambition artistique certaine. Mais le budget du projet est peu convaincant, puisque l'association n'énonce pas d'autres sources de subvention et ne précise pas ses dépenses.
- **Montant retenu : 0 €**
- **Classement du projet : /**

Conclusion :

Les débats du conseil consulaire ont conclu aux résultats suivants :

Priorité	Nom de l'association	Nom du projet	Montant retenu
1	ADFE Français du Monde	Organisation de la Grande dictée durant la semaine de la Francophonie	3.000 euros
2	Association française pour l'aide aux mères de famille	Aménagement des aires de jeux extérieurs et rénovation du mobilier de la section maternelle	6.000 euros
3	Alliance française de Safi	Création d'un espace de co-working et d'échanges du réseau entrepreneurial francophone	6.968 euros
4	Association sportive du Golf de Mogador	Financement du déplacement des jeunes "birdies" pour un échange (stage) en France à Hossegor	1.500 euros
5	Association française de Bienfaisance	Développement de la communication de l'association et création d'un site internet	1.000 euros

La séance est levée à 16h30./.